

## Actes du CD du 29 mars 2021

### **1. Décisions**

La majorité des élus du CD souhaitent le maintien de l'AG SADA 2021. Le CD donne carte blanche aux organisateurs pour négocier avec le responsable du site les conditions d'hébergement, de remboursement des arrhes , ... (suivant les décisions qui seront prises par le gouvernement d'ici à juin).

Le CD garantit qu'en cas d'annulation de notre fait ou de pénalités dues si nous ne sommes pas assez nombreux, l'éventuelle perte financière ne sera pas à la charge de la région organisatrice.

### **2. Missions**

Le CD confie à Jean-Paul Job la mission de définir un nouveau site pour l'AAEE avec l'aide, s'il l'accepte, de Jean-Marie Petit. Ce site inclura des pages régionales.

Ce nouveau site restera sous la responsabilité du CD. Sa mise à jour sera effectué par des membres du CD qui auront été préalablement formés